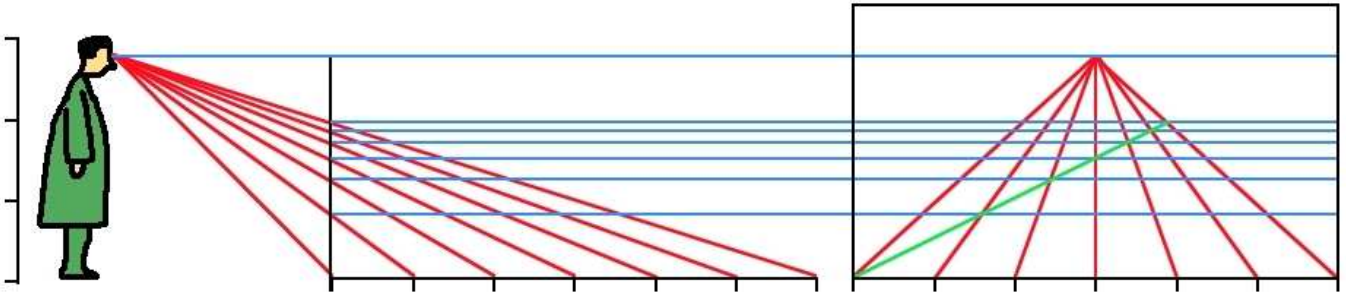
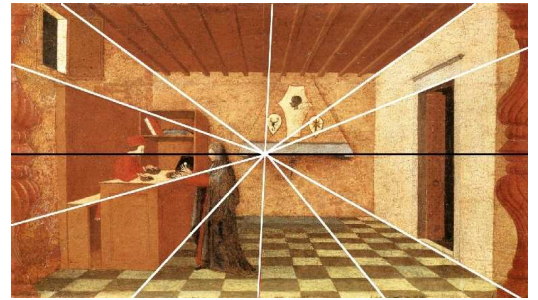


La règle d'Alberti



- 1/ Il dessine la scène vue de profil. Un homme, et un sol carrelé.
- 2/ Entre les deux, il interpose un plan vertical, une *fenêtre* qui délimite le cadre du tableau à peindre.
- 3/ Il trace la ligne d'horizon qui passe par l'oeil de l'observateur (en bleu).
- 4/ Il trace les rayons visuels dirigés vers les carreaux (en rouge).
- 5/ Plus loin il exécute un second dessin, trace à nouveau la base du sol carrelé et la ligne d'horizon.
- 6/ Il trace l'axe vertical qui va déterminer le point de fuite central sur la ligne d'horizon.
- 7/ Il relie les carreaux à ce point de fuite (en rouge).
- 8/ Sur le premier dessin, en partant des intersections du plan vertical (fenêtre) et des rayons visuels, il trace des horizontales (en bleu).
- 9/ Ces horizontales bleues, croisant les lignes de fuite rouges du second dessin, vont déterminer la profondeur des carreaux du sol.
- 10/ L'oblique verte sert à vérifier la justesse du tracé. Elle peut également servir à rendre plus complexe le dessin des carreaux.

L'homme de ce dessin ci-dessus, l'observateur, est d'une taille égale à celle de trois carreaux. Chez Alberti, un carreau mesure un *braccio* (un bras), soit environ 57 cm. On en conclura que la taille moyenne des Italiens était, au XVème siècle, de 1,71 m.



Après avoir replacé Alberti dans son époque et retracé ses œuvres, vous retrouverez quelques œuvres utilisant sa technique.

Après avoir photographié un lieu, vous travaillerez à partir d'un point de vue moins haut que l'homme donné si-dessus et vous construirez une perspective de votre photographie.

